



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/1853

Attribution d'une subvention de 5 000 euros à l'Association " Lyon Québec" sise 33 rue Bossuet à Lyon 6e, pour l'organisation de la 12e édition "Mon voisin est Francophone" en mars 2016 et d'une subvention de 5 000 euros à l'Association "Alliance Française" sise 11 rue Pierre Bourdan à Lyon 3e, pour l'organisation des activités liées à la promotion de la Francophonie - Année 2016

Direction des Relations Internationales

Rapporteur : Mme DOGNIN-SAUZE Karine

SEANCE DU 14 MARS 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 17 MARS 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 7 MARS 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 17 MARS 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. DURAND (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme HOBERT (pouvoir à Mme FRIH), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à M. REMY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/1853 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 5 000 EUROS A L'ASSOCIATION " LYON QUEBEC" SISE 33 RUE BOSSUET A LYON 6E, POUR L'ORGANISATION DE LA 12E EDITION "MON VOISIN EST FRANCOPHONE" EN MARS 2016 ET D'UNE SUBVENTION DE 5 000 EUROS A L'ASSOCIATION "ALLIANCE FRANÇAISE" SISE 11 RUE PIERRE BOURDAN A LYON 3E, POUR L'ORGANISATION DES ACTIVITES LIEES A LA PROMOTION DE LA FRANCOPHONIE - ANNEE 2016 (DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 12 février 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le mois de la Francophonie en France se déroule chaque année à Lyon. Deux associations lyonnaises, Lyon-Québec et Alliance Française de Lyon, se mobilisent particulièrement sur cet événement pour rassembler des jeunes et des citoyens autour de valeurs communes dont le partage de la langue française.

L'Association Lyon-Québec, dont le siège social se situe 33 rue Bossuet à Lyon 6^e, a pour objet de contribuer à mettre en œuvre l'idée d'une solidarité particulière entre la France et le Québec dont elle veut contribuer à mieux faire connaître la réalité, à promouvoir la spécificité et le développement. A ce titre, cette association participe au sein de la francophonie à toutes actions publiques ou privées en faveur de la langue française, des cultures et langues qu'elle accompagne afin de développer des liens entre les communautés francophones.

Dans ce cadre, cette association propose l'opération « Mon voisin est francophone ». Par délibération n° 2015/871 du 16 mars 2015, le Conseil municipal a attribué une subvention de 5 000 € au profit de l'Association Lyon Québec pour mener à bien l'édition 2015 de « Mon voisin est francophone » qui s'est déroulée du 2 au 28 mars 2015, en mettant à l'honneur 4 pays ou organisations territoriales francophones : la province canadienne d'Acadie, la Pologne, la Guinée-Conakry et la Tunisie.

En 2015, la manifestation a pris la forme de temps forts, dans les 6^e et 9^e arrondissements de Lyon, en partenariat avec l'Alliance Française de Lyon, l'université Lyon III et l'Institut International de la Francophonie (2IF), qui ont permis de réunir près de 3 000 participants.

En mars 2016, dans le cadre de la 12^e édition de l'opération « Mon voisin est francophone », l'Association « Lyon-Québec » propose, en collaboration avec la mairie des 6^e et 9^e arrondissements de Lyon, de mettre à l'honneur quatre pays sur une semaine chacun. La République du Tchad, avec une exposition « Objets d'art et photos du Tchad », une conférence sur la découverte du pays, de la culture, de la gastronomie, démonstrations de danse et de musique traditionnelles, une conférence « Paléontologie et merveilles du Tchad ». La Serbie ensuite avec également une exposition et une conférence sur le pays et la projection d'un film d'Aleksandar Petrovic « J'ai même rencontré des tziganes heureux ».

Du 12 au 20 mars, la mise à l'honneur de la Province du Québec coïncidera avec le 45^e anniversaire de l'Association « Lyon-Québec ». Ce moment sera l'occasion d'inviter trois conteurs professionnels québécois qui animeront des séances de contes dans les écoles lyonnaises. Enfin, la dernière semaine permettra de mettre en valeur la Fédération Wallonie Bruxelles par l'organisation de deux conférences, la première à propos du 2^e forum international de la langue française qui s'est tenu en juillet 2015 à Liège, une seconde permettant de présenter la « Belgique, pays de 3 langues ». Un spectacle sur Jacques Brel clôturera cette semaine consacrée à la Belgique.

La Ville de Lyon souhaite soutenir l'Association Lyon-Québec dans l'organisation de son programme d'activités culturelles et festives liées à ces manifestations. Cette association mobilise les consulats et les associations de ressortissants de pays qui ont le français en partage et entretiennent des liens historiques avec la France.

Par ailleurs, l'**Association « Alliance Française de Lyon »**, dont le siège social se situe 11 rue Pierre Bourdan à Lyon 3^e, a pour objet de promouvoir et diffuser la langue française dans le monde, de contribuer à accroître l'influence intellectuelle et morale de la France et notamment, de regrouper tous ceux qui, français et étrangers, souhaitent développer dans la région la connaissance de la langue et de la culture française.

Cette structure accueille actuellement près de 3 000 étudiants par an, issus de plus de 101 pays différents.

Par délibération n° 2015/871 du 16 mars 2015, le Conseil municipal a attribué une subvention d'un montant de 5 000 € au profit de l'Association « Alliance française de Lyon », pour la mise en œuvre de son programme d'actions 2015.

En 2015, l'Alliance Française de Lyon labellisée Club UNESCO, a renforcé son volet international en partenariat notamment avec les Alliances françaises implantées dans les villes avec lesquelles la Ville de Lyon entretient des relations privilégiées. Elle a ainsi organisé un Prix « Alliance française de Lyon » dans le cadre du festival du court-métrage de Vaulx-en-Velin. En mars, au sein de son établissement, l'Association a tenu des ateliers autour de la Francophonie avec des étudiants étrangers, une exposition de restitution de l'opération des « Dix mots » menée en Rhône-Alpes en partenariat avec l'Espace Pandora de Lyon, ainsi que des ateliers autour de la bande dessinée en partenariat avec le Lyon BD Festival au mois de juin.

En 2016, l'Alliance française se mobilisera pendant toute l'année et également dans le cadre du mois de la francophonie en organisant des ateliers autour de la langue française avec des intervenants de milieux artistiques lyonnais (bande dessinée, théâtre, cinéma). La dynamique autour de l'opération des « Dix mots » sera reconduite en partenariat avec l'Espace Pandora de Lyon et sera l'occasion d'organiser une soirée festive en mars. Le « Prix Alliance française de Lyon » se tiendra cette année dans le cadre des festivités liées à la semaine de la langue française organisées par l'Alliance française de Turin et le lycée français de Turin et le Palazzo Madama (Palais d'époque baroque situé à Turin).

Les activités de ces associations présentent un intérêt local pour notre ville dans la mesure où elles s'adressent essentiellement aux habitants de la ville.

En effet, ces activités seront, en très grande partie, exercées sur le territoire lyonnais (mairies d'arrondissement, écoles, salles de cinéma, établissements culturels...) et permettront de renforcer l'ouverture des habitants sur la diversité des cultures francophones. En outre, l'Alliance Française de Lyon, seule à avoir le privilège de faire partie du Club UNESCO, a à cœur de valoriser auprès des Lyonnais et des nombreux étudiants étrangers et partenaires sur le territoire lyonnais, les enjeux de son action sur la francophonie.

Ces programmes d'activités contribuent ainsi à la promotion des valeurs de partage, de tolérance et de diversité culturelle et à la diffusion de la langue et de la culture françaises. Ils tendent ainsi à favoriser la mixité et à encourager la proximité des individus et des populations dans le respect des différences.

La Ville de Lyon propose de verser une subvention de 5 000 € à l'Association Lyon-Québec, sur un budget prévisionnel prévu par l'Association de 10 000 €, pour la mise en œuvre de la 12^e édition de « Mon voisin est francophone » et 5 000 € à l'Association Alliance Française de Lyon, sur un budget prévisionnel prévu par l'Association de 11 700 €, pour l'organisation de ses activités liées à la promotion de la Francophonie pour l'année 2016.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1611-4 et 2121-29 ;

Vu la délibération n° 2015-871 du 16 mars 2015 ;

Vu l'avis du Conseil des 3^e, 6^e et 9^e arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission Relations internationales, Economie, Commerce et Artisanat ;

DELIBERE

1. Une subvention de 5 000 € est allouée à l'Association Lyon-Québec, sise 33 rue Bossuet à Lyon 6^e, au titre de l'année 2016, pour la mise en œuvre de la 12^e édition de « Mon voisin est francophone ».

2. Une subvention de 5 000 € est allouée à l'Association Alliance Française de Lyon, sise 11 rue Pierre Bourdan à Lyon 3^e, au titre de l'année 2016, pour l'organisation de ses activités liées à la promotion de la Francophonie pour l'année 2016.

3. Les dépenses en résultant seront prélevées sur les crédits de l'exercice 2016 de la Direction des Relations Internationales, opération GDEVENE, programme GEVENERI, ligne de crédit 51598, nature 6574, fonction 048.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

K. DOGNIN-SAUZE